

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1157

Artikel: Le possible et l'impossible changement
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009299>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le possible et l'impossible changement

Le 6 mars, les Vaudois procéderont à l'élection de leur Grand Conseil et de leur Conseil d'Etat. Pour ce dernier, l'Entente bourgeoise se contente de revendiquer les cinq sièges qu'elle occupe déjà. Socialistes et écologistes, qui font liste commune avec quatre candidats, peuvent espérer gagner un fauteuil. Pour le Grand Conseil, le système électoral empêche, à moins d'un bouleversement inattendu, tout changement important.

AU CONSEIL D'ÉTAT

Sept sièges sont à repouvoir, occupés actuellement par trois radicaux, deux socialistes, un libéral et un UDC.

Douze candidats sont en lice. L'Entente bourgeoise en présente cinq, dont quatre sortants: trois radicaux, un libéral, un UDC; l'alliance rose-verte présente quatre candidats, dont un sortant: trois socialistes et un écologiste. Ont aussi déposé des listes le POP, un médecin et un instituteur.

Le scrutin a lieu en deux tours, la majorité absolue étant requise au premier tour. Le scénario classique, qui n'a eu que peu d'exceptions: l'Entente place ses cinq candidats au premier tour; les deux socialistes sont élus tacitement au second tour.

La liste commune à quatre que proposent socialistes et écologistes est une première au niveau cantonal. Rappelons que la même formule, à Lausanne, a été gagnante deux fois de suite, en 1989 et en 1993.

Et si l'alliance rose-verte...

(pi) «Et si pour une fois...» L'ambition socialiste pour l'élection au Conseil d'Etat apparaît modeste. Dans ce slogan de «pré-campagne», il y a la suggestion du changement: «Et si», immédiatement suivie de sa limite temporelle: «pour une fois». Mais encore, le changement lui-même se veut restreint: sur l'affiche où apparaît cette suggestion, ne figurent que les trois candidats socialistes. Il ne s'agit donc pas d'une proposition de renverser la majorité; le parti ne semble souhaiter qu'un troisième siège au Conseil d'Etat, où il resterait minoritaire. Ce que confirme d'ailleurs le candidat Jean-Jacques Schwaab, dans une interview à *24 Heures*; il s'exprime sur Genève et son gouvernement composé de sept bourgeois: «...pas de gouvernement unicole [pour Vaud]. Mais pourquoi pas trois socialistes et quatre radicaux? On gouvernerait en maintenant la primauté de l'Entente. Le rêve!»

Mais pourtant, les trois socialistes et le candidat écologiste font liste commune. Avec tout de même un brin de fol espoir: quatre sur sept font bien une majorité. Vu sous cet angle, le slogan socialiste prend une tout autre dimension: «Et si pour une fois nous étions les plus forts». Avec une certaine appréhension aussi: et si le candidat écologiste, que l'on voit à la télévision et dans les journaux comme secrétaire de l'Asloca, passait devant les «nouveaux» socialistes, moins bien connus et identifiés par le public. L'alliance rose-verte rend donc théoriquement possible un changement de majorité.

«Et si pour une fois...» n'a jamais été si possible. Non pas de décrocher la majorité, qui semble inaccessible, mais d'obtenir un troisième siège, auquel cas les électeurs arbitreraient entre deux possibles: trois socialistes ou deux socialistes et un écologiste. Les réactions de l'électeur sont pourtant imprévisibles, parce que répondant à des questions contradictoires. D'un côté la crise devrait renforcer le besoin de sécurité, donc la droite. De l'autre il y aura l'envie de sanctionner les responsables — les mêmes étant actifs en

économie et en politique — des récentes «affaires»: Société romande d'électricité et Banque vaudoise de crédit — la droite aussi. Enfin, jouera le réflexe du changement face à une équipe qui perd, qui peut être tenue pour responsable des effets amplifiés de la crise dans le canton — la droite encore. L'alliance rose-verte doit donc apparaître comme un renouveau sécurisant, ce qu'elle a parfaitement réussi à Lausanne.

«Et si pour une fois...» dans tous les cas ne peut s'appliquer au Grand Conseil: ses 200 membres sont élus dans trente arrondissements découverts sur mesure pour le Parti radical; un découpage qui limite très sérieusement la proportionnelle et avantage donc les partis les plus forts; le changement au législatif, dans ces conditions, tiendrait de l'exploit. Mais si rien ne devait bouger, ce serait à désespérer des capacités de signal, pour rester modeste, en mains des électeurs. ■

Merci, nous sommes servis...

(pi) *La question du découpage électoral pour l'élection au Grand Conseil vaudois est récurrente; mais il profite à trop de monde en place pour qu'il soit sérieusement remis en question par la classe politique.*

Les grands gagnants sont les radicaux. La taille des plus petits arrondissements restreint l'exercice proportionnel; où il n'y a que deux, trois ou cinq députés à élire, il y a quorum de fait à 33, 25 ou 17%... Et comme chaque arrondissement dispose d'un député de base, le solde étant réparti en fonction de la population, les régions urbaines, où la gauche est plus forte, sont désavantagées en faveur de l'arrière-pays, au vote plus traditionnel.

Les socialistes sont à la fois gagnants et perdants. Ils récupèrent les voix écologistes et communistes dans les arrondissements trop petits pour que ces formations présentent des candidats. Mais d'un autre côté, ils

